



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 19 décembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture de l'accueil téléphonique des services des permis de conduire et de l'immatriculation des véhicules

Compte tenu d'une charge de travail importante en cette fin d'année et afin d'accélérer le traitement des dossiers déjà reçus, les services des permis de conduire et de l'immatriculation des véhicules ne seront malheureusement pas en mesure de répondre aux appels téléphoniques pendant la période du **22 décembre au 09 janvier 2015 inclus**.

L'ensemble des informations nécessaires concernant les demandes de permis de conduire ou l'immatriculation des véhicules sont consultables sur notre site internet à l'adresse : <http://www.ardeche.gouv.fr> dans la rubrique démarches administratives/permis de conduire ou système d'immatriculation des véhicules.

Vous trouverez également des indications sur les délais de traitement des permis de conduire dans la rubrique démarches administratives/permis de conduire.

Vous pouvez consulter l'avancement de votre dossier sur le site de l'ANTS : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> ou en téléphonant au 0810.901.041.

Pour toute autre demande, vous pouvez contacter le service par mail à l'adresse : pref-permis-de-conduire@ardeche.gouv.fr

Nous nous excusons pour ces désagréments et mettons tout en œuvre pour améliorer le service rendu.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09
Mèl. : pref-communication@ardeche.gouv.fr



Suivez-nous sur Twitter : **@Pref_07**